

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION

#### Arrêté du 10 décembre 2021 portant attribution des sièges de membres des commissions paritaires régionales interprofessionnelles pour le mandat 2021-2025

NOR : MTRT2137153A

La ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion,

Vu le code du travail, notamment l'article R. 23-112-1 ;

Vu l'arrêté du 30 juillet 2021 modifié portant calendrier de la mise en place des commissions paritaires régionales interprofessionnelles pour 2021 et fixant le modèle des documents requis pour la désignation de leurs membres,

Arrête :

**Art. 1<sup>er</sup>.** – Au titre du mandat 2021-2025, et pour chacune des commissions paritaires régionales interprofessionnelles, le nombre de sièges attribués aux organisations syndicales de salariés et aux organisations professionnelles d'employeurs est déterminé conformément au tableau annexé au présent arrêté.

**Art. 2.** – Le directeur général du travail est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 10 décembre 2021.

Pour la ministre et par délégation :  
Le directeur général du travail,  
P. RAMAIN

### ANNEXE

#### NOMBRE DE SIÈGES DE MEMBRES DES COMMISSIONS PARITAIRES INTERPROFESSIONNELLES ATTRIBUÉS AUX ORGANISATIONS SYNDICALES ET PROFESSIONNELLES POUR LE MANDAT 2021-2025

COMMISSION PARITAIRE (*)	COLLÈGE	ORGANISATION	SIÈGES ATTRIBUÉS
CPRI Guadeloupe	Salariés	la Confédération générale du travail Guadeloupe	1
		l'Union nationale des syndicats autonomes	1
		l'Union générale des travailleurs de Guadeloupe	8
	Employeurs	Confédération des Petites et Moyennes Entreprises	5
		Mouvement des Entreprises de France	3
		Union des entreprises de proximité	2
CPRI Saint-Barthélemy	Salariés	la Confédération générale du travail-Force ouvrière	1
		la Confédération générale du travail Guadeloupe	1
		l'Union syndicale Solidaires	1
		l'Union nationale des syndicats autonomes	2
	Employeurs	Confédération des Petites et Moyennes Entreprises	2
		Mouvement des Entreprises de France	1
		Union des entreprises de proximité	2

COMMISSION PARITAIRE (*)	COLLÈGE	ORGANISATION	SIÈGES ATTRIBUÉS
<b>CPRI Saint-Martin</b>	Salariés	l'Union nationale des syndicats autonomes	3
		l'Union générale des travailleurs de Guadeloupe	4
	Employeurs	Confédération des Petites et Moyennes Entreprises	4
		Mouvement des Entreprises de France	1
		Union des entreprises de proximité	2
<b>CPRI Martinique</b>	Salariés	la Centrale démocratique martiniquaise des travailleurs	1
		la Confédération française démocratique du travail	1
		la Confédération générale du travail-Force ouvrière	1
		la Centrale syndicale des travailleurs martiniquais	1
		l'Union générale des travailleurs de la Martinique	1
		l'Union nationale des syndicats autonomes	2
		la Confédération générale du travail	3
	Employeurs	Confédération des Petites et Moyennes Entreprises	6
		Mouvement des Entreprises de France	1
		Union des entreprises de proximité	3
	<b>CPRI Guyane</b>	Salariés	la Confédération française de l'encadrement-Confédération générale des cadres
la Confédération française des travailleurs chrétiens			1
la Confédération générale du travail-Force ouvrière			1
la Confédération française démocratique du travail			2
la Confédération générale du travail			2
l'Union nationale des syndicats autonomes			3
Employeurs		Confédération des Petites et Moyennes Entreprises	6
		Mouvement des Entreprises de France	2
		Union des entreprises de proximité	2
<b>CPRI La Réunion</b>	Salariés	la Confédération générale du travail-Force ouvrière	1
		l'Union régionale 974	1
		l'Union nationale des syndicats autonomes	2
		la Confédération française démocratique du travail	3
		la Confédération générale du travail	3
	Employeurs	Confédération des Petites et Moyennes Entreprises	7
		Mouvement des Entreprises de France	2
<b>CPRI Mayotte</b>	Salariés	la Confédération générale du travail-Force ouvrière	1
		la Confédération française démocratique du travail	2
		la Confédération générale du travail	2
		l'Union syndicale Solidaires	5
	Employeurs	Confédération des Petites et Moyennes Entreprises	4
		Mouvement des Entreprises de France	5

COMMISSION PARITAIRE (*)	COLLÈGE	ORGANISATION	SIÈGES ATTRIBUÉS	
		Union des entreprises de proximité	1	
<b>CPRI Île-de-France</b>	Salariés	la Confédération française de l'encadrement-Confédération générale des cadres	1	
		la Confédération française des travailleurs chrétiens	1	
		la Confédération générale du travail-Force ouvrière	1	
		l'Union nationale des syndicats autonomes	1	
		la Confédération française démocratique du travail	2	
		la Confédération générale du travail	4	
	Employeurs	Confédération des Petites et Moyennes Entreprises	6	
		Mouvement des Entreprises de France	2	
		Union des entreprises de proximité	2	
<b>CPRI Centre-Val de Loire</b>	Salariés	la Confédération générale du travail-Force ouvrière	2	
		l'Union nationale des syndicats autonomes	2	
		la Confédération française démocratique du travail	3	
		la Confédération générale du travail	3	
	Employeurs	Confédération des Petites et Moyennes Entreprises	5	
		Mouvement des Entreprises de France	3	
		Union des entreprises de proximité	2	
	<b>CPRI Bourgogne-Franche-Comté</b>	Salariés	la Confédération générale du travail-Force ouvrière	1
			l'Union nationale des syndicats autonomes	2
la Confédération française démocratique du travail			3	
la Confédération générale du travail			4	
Employeurs		Confédération des Petites et Moyennes Entreprises	5	
		Mouvement des Entreprises de France	1	
		Union des entreprises de proximité	4	
<b>CPRI Normandie</b>		Salariés	la Confédération française des travailleurs chrétiens	1
			la Confédération générale du travail-Force ouvrière	1
	la Confédération française démocratique du travail		2	
	l'Union nationale des syndicats autonomes		2	
	la Confédération générale du travail		4	
	Employeurs	Confédération des Petites et Moyennes Entreprises	5	
		Mouvement des Entreprises de France	2	
		Union des entreprises de proximité	3	
	<b>CPRI Hauts-de-France</b>	Salariés	la Confédération française des travailleurs chrétiens	1
l'Union nationale des syndicats autonomes			1	
la Confédération française démocratique du travail			2	
la Confédération générale du travail-Force ouvrière			2	
la Confédération générale du travail			4	
Employeurs		Confédération des Petites et Moyennes Entreprises	5	

COMMISSION PARITAIRE (*)	COLLÈGE	ORGANISATION	SIÈGES ATTRIBUÉS
		Mouvement des Entreprises de France	2
		Union des entreprises de proximité	3
<b>CPRI Grand-Est</b>	Salariés	la Confédération française des travailleurs chrétiens	1
		l'Union nationale des syndicats autonomes	1
		la Confédération générale du travail-Force ouvrière	2
		la Confédération française démocratique du travail	3
		la Confédération générale du travail	3
		Employeurs	Confédération des Petites et Moyennes Entreprises
		Mouvement des Entreprises de France	2
		Union des entreprises de proximité	4
	<b>CPRI Pays de la Loire</b>	Salariés	la Confédération générale du travail-Force ouvrière
l'Union nationale des syndicats autonomes			2
la Confédération française démocratique du travail			3
la Confédération générale du travail			4
Employeurs		Confédération des Petites et Moyennes Entreprises	5
		Mouvement des Entreprises de France	1
		Union des entreprises de proximité	4
<b>CPRI Bretagne</b>	Salariés	la Confédération générale du travail-Force ouvrière	1
		l'Union syndicale Solidaires	1
		l'Union nationale des syndicats autonomes	2
		la Confédération française démocratique du travail	3
		la Confédération générale du travail	3
	Employeurs	Confédération des Petites et Moyennes Entreprises	4
		Mouvement des Entreprises de France	2
		Union des entreprises de proximité	4
<b>CPRI Nouvelle-Aquitaine</b>	Salariés	la Confédération française démocratique du travail	2
		la Confédération générale du travail-Force ouvrière	2
		l'Union nationale des syndicats autonomes	2
		la Confédération générale du travail	4
	Employeurs	Confédération des Petites et Moyennes Entreprises	5
		Mouvement des Entreprises de France	2
		Union des entreprises de proximité	3
<b>CPRI Occitanie</b>	Salariés	la Confédération générale du travail-Force ouvrière	1
		l'Union syndicale Solidaires	1
		la Confédération française démocratique du travail	2
		l'Union nationale des syndicats autonomes	2
		la Confédération générale du travail	4
	Employeurs	Confédération des Petites et Moyennes Entreprises	5

COMMISSION PARITAIRE (*)	COLLÈGE	ORGANISATION	SIÈGES ATTRIBUÉS
		Mouvement des Entreprises de France	2
		Union des entreprises de proximité	3
<b>CPRI Auvergne-Rhône-Alpes</b>	Salariés	la Confédération française de l'encadrement-Confédération générale des cadres	1
		la Confédération générale du travail-Force ouvrière	1
		la Confédération française démocratique du travail	2
		l'Union nationale des syndicats autonomes	2
		la Confédération générale du travail	4
	Employeurs	Confédération des Petites et Moyennes Entreprises	4
		Mouvement des Entreprises de France	1
		Union des entreprises de proximité	5
<b>CPRI Provence-Alpes-Côte d'Azur</b>	Salariés	la Confédération française de l'encadrement-Confédération générale des cadres	1
		l'Union nationale des syndicats autonomes	1
		la Confédération française démocratique du travail	2
		la Confédération générale du travail-Force ouvrière	2
		la Confédération générale du travail	4
	Employeurs	Confédération des Petites et Moyennes Entreprises	5
		Mouvement des Entreprises de France	2
		Union des entreprises de proximité	3
	<b>CPRI Corse</b>	Salariés	la Confédération française démocratique du travail
la Confédération générale du travail			1
la Confédération générale du travail-Force ouvrière			1
le Syndicat des travailleurs corses / Sindicatu di i travagliadori corsi			7
Employeurs		Confédération des Petites et Moyennes Entreprises	5
		Mouvement des Entreprises de France	3
		Union des entreprises de proximité	2
<b>CPTI Saint-Pierre-et-Miquelon</b>	Salariés	la Confédération française démocratique du travail	4
	Employeurs	Confédération des Petites et Moyennes Entreprises	2
		Mouvement des Entreprises de France	1
		Union des entreprises de proximité	1

(\*) Commission paritaire :

CPRI : commission paritaire régionale interprofessionnelle.

CPTI : commission paritaire territoriale interprofessionnelle.